

97 logements

Le point sur l'avancement du projet

Deux rencontres de concertation relatives à la réhabilitation et à la résidentialisation de vos immeubles se sont tenues les 5 mars et 19 mai 2009.

Ces rencontres s'inscrivaient dans le cadre de notre engagement à consulter les locataires sur les dysfonctionnements techniques et fonctionnels rencontrés et à construire ensemble le projet de réhabilitation de votre cité. Lors de celles-ci, nous avons pu examiner le diagnostic technique et architectural établi par l'Architecte Bertrand BAHUAUD et le paysagiste Bertrand PAULET.



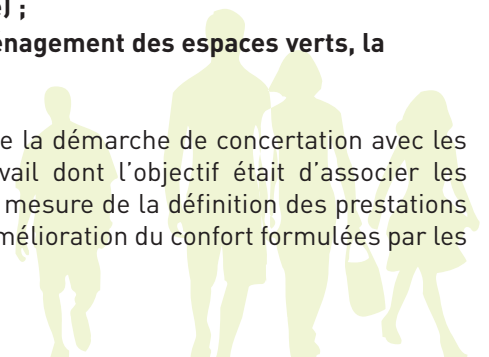
Cité Saint-Just - La Courneuve.

La réunion publique d'information du 5 mars 2009

Lors de cette rencontre, les principaux thèmes abordés étaient :

- Les besoins sur les façades ;
- Les besoins sur les parties communes : les halls, le contrôle d'accès, la sécurité incendie, les cages d'escaliers, les locaux de service ;
- Les besoins sur les parties privatives : la sécurité électrique des logements, les portes palières, les bouches d'extraction (Ventilation Mécanique Contrôlée) ;
- Les besoins sur les espaces résidentiels extérieurs, l'aménagement des espaces verts, la collecte sélective.

Cette réunion publique d'information était la première étape de la démarche de concertation avec les locataires. Elle a permis la constitution d'un groupe de travail dont l'objectif était d'associer les locataires à l'élaboration du programme de travaux au fur et à mesure de la définition des prestations techniques. Ce programme devant répondre aux demandes d'amélioration du confort formulées par les habitants dans un cadre budgétaire défini.





La réunion du groupe de travail des locataires du 19 mai 2009

La réunion du groupe de travail des locataires avait eu lieu en présence des représentants de la Maîtrise d'ouvrage et du représentant de la Maîtrise d'œuvre. Cette rencontre s'était tenue à la salle « l'Orme seul 2 » située au 28 rue Balzac à La Courneuve.

Cette réunion avait été l'occasion de réaliser un diagnostic partagé sur les besoins en travaux à l'issue d'échanges animés entre les locataires et les représentants de l'Office. Les thématiques abordées lors de ces échanges ont permis d'affiner le programme de travaux.

Le programme de travaux envisagé

- Ravalement des façades,
- Création d'une surtoiture sur les bâtiments 2 et 2 bis,
- Remplacement des portes de halls et des portes des logements,
- Remplacement des revêtements de sol des parties communes,
- Remise en peinture des parties communes,
- Raccordement des pavillons jumelés au réseau urbain de chauffage,
- Remplacement des bouches d'extraction d'air,
- Remplacement de l'intégralité de la robinetterie de l'ensemble des logements,
- Rénovation de l'éclairage intérieur et extérieur des parties communes,
- Mise en conformité des tableaux électriques,
- Redéfinition des espaces publics et privés,
- Installation de mobilier urbain,
- Réaménagement paysager,
- Transformation du local commun résidentiel en logement de type F 3 pour personnes à mobilité réduite.



Les prochaines étapes

- Réunion publique le vendredi 10 décembre 2010.
- Consultation individuelle des locataires sur leur adhésion ou non au projet de réhabilitation résidentialisation de leur groupe d'habitations.
- Consultation des entreprises : 1^{er} trimestre 2011.
- Phase travaux : 2^{ème} trimestre 2011 – 1^{er} trimestre 2012 (soit une durée prévisionnelle de 12 mois).

